

# PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 décembre 2020

## ORDRE DU JOUR

1. Validation du PV du CM du 19/11/2020
2. Délibération concernant l'approbation du règlement intérieur du Conseil Municipal
3. Délibération concernant le projet de délimitation d'un périmètre soumis au droit de préemption sur les fonds artisanaux, de commerce
4. Délibération concernant un contrat de travail pour accroissement temporaire d'activité
5. Délibération concernant la mise en place du soutien scolaire
6. Délibération concernant une décision modificative : écriture de patrimoine
7. Questions diverses

### **Étaient présents :**

AUTIN Amélie  
BOURLIER Céline  
COUZI Brunhilde  
CROGUENNEC Jean-Pierre  
DAMM Jean-Marie  
DELANOS Arnaud  
DILER Jean-Jacques  
DUPERRON Christine  
FAUCON Thierry  
LUST Virginie  
MIGNOT William  
PINEL Anne  
TALEB Claude  
VERDUN Sylvie

Mme Bernadette ALLAIN, adjointe administrative, assiste à la séance.

### **Excusé ayant donné un pouvoir :**

Eric LEFEBVRE donne pouvoir à Claude TALEB

Amélie AUTIN est nommée secrétaire de séance.

14 présents et 1 pouvoir  
La feuille d'émargement est remplie.  
Le quorum est atteint.  
La séance commence à 18h45.

William Mignot, maire, fait part au Conseil d'un courrier de remerciement de Mr Eloi et Mme Autret, locataires d'un appartement dans l'école Alphonse Daudet, et qui ont bénéficié d'une exemption de loyer en dédommagement des désagréments subis par les travaux de l'école.

William Mignot fait part d'une demande de l'INSEE qui souhaite avoir un référent dans la commune.  
Christine Duperron se propose et est désignée pour assurer ce relais.

### **1. Validation du PV du CM du 19/11/2020**

Céline Bourlier s'assure que la « coquille » de la première version du PV a bien été rectifiée.

Il est procédé au vote

Contre : 0

Abst : 0

Pour : 15

### **2. Délibération approbation du règlement intérieur du Conseil Municipal**

Les Conseillers ont pris connaissance, en préparation de la séance, d'une version de synthèse concernant le règlement intérieur.

Cette version ne fait pas l'objet de remarques particulières.

Il est procédé au vote

Contre : 0

Abst : 0

Pour : 15

### **3. Délibération concernant le projet de délimitation d'un périmètre soumis au droit de préemption sur les fonds artisanaux, de commerce**

William Mignot invite Claude Taleb, membre de la commission économie / tourisme / commerce à exposer l'objet de cette délibération.

La situation des commerces de la commune inquiète.

Claude Taleb ajoute que la perte d'un commerce à Hauville serait très préjudiciable.

La commune a la possibilité d'exercer son droit de préemption urbain dans une zone définie lors du PLU de 2008 (grand centre Bourg).

La commune n'a pas cette possibilité sur les fonds de commerce, sur les fonds artisanaux, c'est l'objet de cette délibération.

La commune entend garder la main sur le devenir de la boulangerie et du bar / épicerie en cours de rénovation.

La zone définie est identique à la zone de droit de préemption urbain.

Les échanges se poursuivent en évoquant l'utilisation du local de l'ancienne poste qui pourrait être utilisé pour la création de commerces éphémères, AMAP

...

Il est procédé au vote

Contre : 0

Abst : 0

Pour : 15

### **4. Délibération concernant un contrat de travail pour accroissement temporaire d'activité**

Le contrat de travail en Contrat à Durée Déterminée d'Eric Morisse (équipe technique), arrive à son terme.

William Mignot propose de prolonger ce contrat de 6 mois.

La démarche est validée par le centre de gestion de la fonction publique territoriale sous conditions. Cet organisme accompagne les communes dans leurs démarches de gestion des ressources humaines.

L'équipe devra assurer en début d'année des travaux de clôture, d'entretien des chemins, d'aménagement paysager, de pose de panneaux, d'aménagement de l'atelier municipal.

Cet accroissement de travail justifie la prolongation du contrat d'Eric Morisse jusqu'au 30 juin 2021.

Il est procédé au vote

Contre : 0

Abst : 0

Pour : 15

## **5. Délibération concernant la mise en place du soutien scolaire**

Anne Pinel (3<sup>ème</sup> adjointe), en collaboration avec Mme la Directrice de l'Ecole, propose la mise en place d'une part de soutien scolaire et d'autre part de mise en pratique de l'anglais pour les élèves de l'école.

Christelle Roger présente les compétences pour mener cette action qui est prête à fonctionner pour la rentrée de janvier 2021 et ce jusqu'à juin 2021 où un bilan sera fait avant.

Les détails de cette action et les modalités d'inscription sont présentés sur le site Internet de la commune ([hauville27.fr](http://hauville27.fr)).

Concernant le soutien scolaire, il appartient à l'équipe enseignante de proposer des élèves pouvant bénéficier de cette aide.

Il ne s'agit pas d'aide aux devoirs mais bien d'une action de soutien, de remise à niveau pour des élèves rencontrant des difficultés scolaires.

Concernant la mise en pratique de l'anglais, avec inscriptions par les familles, sur la base du volontariat, Anne Pinel se dit ravie que le nombre des inscriptions limité à 10 pour le premier groupe, ait dû être porté à 15.

Christelle Roger sera rémunérée par la commune (temps hors créneaux scolaires). Le coût de cette action est estimé à 1.500 euros.

Il est procédé au vote

Contre : 0

Abst : 0

Pour : 15

## **6. Délibération concernant une décision modificative : écriture de patrimoine**

Il s'agit d'une écriture budgétaire soumise à délibération du Conseil Municipal. Elle concerne les opérations de travaux de sécurisation de la RD 313 pour une somme de 2.382 euros qui passe du compte en attente au compte patrimoine.

Il est procédé au vote

Contre : 0

Abst : 0

Pour : 15

## **Questions diverses**

Céline Bourlier demande où en est le recensement des abribus.

Jean-Marie Damm (2<sup>ème</sup> adjoint) est en charge de ce dossier.

Il finalise le recensement le 18/12/2020 puis évaluera les dépenses pour remettre en état les abribus existants et pour en installer à des endroits où ils font défaut.

*Cette séance du Conseil Municipal s'achève à 19 h 20.*

Prochain CM : 21/01/2021